



AUBERGENVILLE INFOS #087

Mars - Avril - Mai - Juin 2017

▶ PLUI À AUBERGENVILLE

Portrait
Nolwenn
Gauthier

En images
Une ville
toujours animée !

Votre Ville

Rendez-vous
Fêtes pour
les yeux et
les oreilles



Aubergenville

EN FÊTE

3 & 4 JUIN

Parc Nelly RODI

ÉDITO ▼



Chères Aubergenvilloises,
chers Aubergenvillois,

Le 16 mars dernier, vous avez été nombreuses et nombreux à vous déplacer pour assister à la réunion publique organisée par la communauté urbaine autour de l'élaboration du PLUi. À cette occasion, vous avez pu découvrir les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire (PADD), fruits de la mobilisation importante autour du projet « Construire ensemble Grand Paris Seine & Oise ». Ce document, susceptible d'évoluer encore ces prochains mois, énonce les leviers essentiels qui guideront l'évolution de notre grand territoire dans les 10 ou 20 ans à venir.

Je dis souvent qu'Aubergenville est « la terre du milieu » de la communauté urbaine, car notre ville en est non seulement son cœur, mais aussi son poumon économique. Le PLUi ne nous sera pas imposé, nous devons d'abord le co-construire puis le valider en Conseil Municipal. Je suis persuadée qu'il nous permettra de construire un territoire commun en préservant notre identité.

Il n'est plus pertinent aujourd'hui de penser son développement sur le simple périmètre de sa mairie, de sa commune. La démarche de concertation engagée entre tous les élus va permettre d'organiser de nouvelles politiques, adaptées au territoire de demain, et qui permettront de répondre aux besoins en termes d'habitat, de développement économique ou de transport.

Jusqu'à l'arrêt du projet en septembre 2018, vous pourrez encore faire entendre votre voix. La phase de consultation citoyenne se poursuivra cet automne et vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer au quotidien en remplissant le registre de consultation mis à votre disposition à la Mairie et à la Communauté Urbaine ou en envoyant des courriers.

Sophie Primas,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

« Construisons ensemble un territoire capable de relever toutes les opportunités des 20 prochaines années sans oublier notre histoire. »

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directrice de la publication : Sophie Primas - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot
Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Fotolia - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

www.aubergenville.fr - [f](https://www.facebook.com/Aubergenville) Aubergenville et vous - [@Aubergenville](https://twitter.com/Aubergenville)

Distribué par les jeunes Aubergenvillois

▶ VOTRE VILLE

P5

TRAVAUX

P7

ENVIRONNEMENT



P8

SOLIDARITÉ

P9

PRÉVENTION

P9

CULTURE

► TRAVAUX

Projet Éole :

les travaux vont commencer à la gare



Vous le savez, l'actuelle ligne E du RER sera à horizon 2024 prolongée de 55 km vers l'ouest, dont 8 km en tunnel. D'importants travaux de modernisation seront réalisés sur les 47 km de ligne existante, de la gare d'Hausmann – Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie. Ces travaux permettront notamment l'accessibilité aux nouvelles rames.

Dans votre Gare d'Aubergenville-Elisabethville, les travaux vont commencer dès cet été. Il s'agit de travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des quais et sur le bâtiment voyageurs :

- Rehaussement et allongement des quais pour accueillir les nouveaux RER E
- Remplacement d'abris de quais
- Installation de 2 ascenseurs sur les quais 1 et 2
- Remplacement du mobilier
- Amélioration de l'éclairage et signalétique
- Installation d'une bande d'éveil à la vigilance

La circulation des trains sera interrompue lors de ces week-ends de travaux. Des bus de substitution seront mis en place, plus d'infos :

- [blog malignej.transilien.com](http://blog.malignej.transilien.com)
- l'appli SNCF
- agents en gare.



En 2018, le bâtiment voyageurs sera aussi modernisé, avec notamment une extension du hall et de la ligne de contrôle, l'intégration de toilettes pour les personnes à mobilité réduite ou encore la reprise de la sortie côté rue des Brissettes (déplacement et mise sous abri de la ligne de contrôle d'accès). Une mise en accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite est également prévue, avec reconstitution de la rampe d'accès au quai 1 et reprise de l'escalier.

Plus d'infos sur le projet Eole www.rer-eole.fr ou contact@rer-eole.fr



Les travaux sur les quais seront réalisés principalement de nuit, sauf les week-ends suivants nécessitant la fermeture de la gare :

16/17 septembre 2017
23/24 septembre 2017
2/3 décembre 2017
9/10 décembre 2017

► PATRIMOINE

Cure de jouvence pour l'Église Saint Ouen

L'Église Saint Ouen va subir une petite cure de jouvence ces prochaines semaines. Des travaux de restauration et de protection des vitraux vont notamment être entrepris afin de leur redonner leur éclat et offrir plus de luminosité et de flamboyance aux fidèles et aux visiteurs de l'établissement. Pendant les phases de dépose, restauration et repose, qui devraient avoir lieu du mois de juin au mois de décembre, l'église ne sera pas fermée.

Le coût des travaux s'élève à 50 000 €.



► ENVIRONNEMENT

Déchets verts : il est interdit de les brûler

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler vos déchets "verts" à l'air libre dans votre jardin, et ce toute l'année. Sont considérés comme des déchets verts :

L'herbe issue
de la tonte de
pelouse

Les feuilles
mortes

Les résidus
d'élagage

Les résidus
de taille de haies
et arbustes

Les résidus de
débroussaillage

Les épluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune chaque lundi de mars à novembre. Vous pouvez également en faire du compost individuel.

Nous vous rappelons également que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

Lundi du vendredi



8h30 à 12h00



14h00 à 19h30

Le samedi



9h00 à 12h00



15h00 à 19h00

Les dimanche et jours fériés



10h00 à 12h00



En cas d'infraction, vous pouvez être puni d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe, pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le bac a repris ses rotations

L'été dernier, vous aviez été nombreuses et nombreux à profiter du bac qui relie chaque week-end Aubergenville et Juziers en traversant la Seine. Depuis le 21 mai, la petite embarcation fluivale, qui peut faire passer jusqu'à 12 passagers maximum avec des vélos et poussettes, a repris ses rotations (gratuites) entre le quai Léon Chausson de Juziers et la plage de Paris du quartier d'Elisabethville.

Le bac est accessible de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 chaque samedi et dimanche, jusqu'au 1^{er} octobre et également le lundi 5 juin et le vendredi 14 juillet.



► SOLIDARITÉ

Aux Jardins de Médecis, des temps partagés pour favoriser le lien social entre les générations



Depuis une dizaine d'années, la maison de retraite d'Aubergenville, les Jardins de Médecis, a ouvert ses portes aux jeunes des établissements scolaires de la commune ou encore de la Capsule dans le cadre d'activités intergénérationnelles. « Ce qui nous permet d'impulser des liens de solidarité avec les résidents de notre établissement et ainsi rompre leur sentiment d'isolement tout en « cassant » les a priori sur le 4^e et 5^e âge pour les enfants », expliquent la directrice Grete Bouchereau et Nicolas Devin, l'un des animateurs de la résidence médicalisée. Par l'organisation d'activités récréatives régulières, d'ateliers ou encore de sorties en commun, les résidents échangent, partagent des moments et créent des liens avec les enfants qui sont sensibilisés à des valeurs de générosité et de solidarité et d'entraide. Des liens qui parfois perdurent.

“ Cela me reconforte de voir qu'on ne m'oublie pas. ”

Pour preuve, deux jeunes filles du collège, Alisson, 12 ans, et Lucie, 13 ans, viennent régulièrement rendre visite à Mme Anne Sechet, 92 ans, depuis deux ans. « On essaye au moins une fois par semaine le mercredi après l'école, expliquent-elles. Nous avons rencontré Mme Sechet lors d'une activité intergénérationnelle alors que nous étions en CM2. Elle nous avait particulièrement touchées et nous lui avons alors promis que nous reviendrions la voir. » Promesse tenue à la grande surprise de la résidente des Jardins de Médecis. « Cela me fait vraiment plaisir de voir ces jeunes filles polies et si gentilles prendre de leur temps pour venir me voir, avoue-t-elle non sans émotion. Cela me reconforte de voir qu'on ne m'oublie pas. » Des moments d'une intense richesse qui concourent au maintien de l'autonomie et de la socialisation et à la transmission des savoirs, mais qui surtout font chaud au cœur !

► PRÉVENTION

Les jeunes apprentis de l'ÉA-Itedec sensibilisés à la sécurité routière



de la route et il nous semblait primordial de proposer des actions de sensibilisation autour du thème de la sécurité routière, mais aussi de proposer à ces jeunes de s'initier aux gestes et attitudes à adopter en cas d'accident », assure Sébastien Monteiro, le responsable du Service so-

cioéducatif de l'établissement, à l'origine de l'action. Encadrés par des formateurs de l'école, la centaine de jeunes présents a pu participer à six ateliers thématiques tout au long de la journée : conduites à risques et dangers et sanctions applicables, ateliers alcoolémie, voiture tonneau, distances de freinage, simulateurs, etc. De nombreux partenaires, dont les pompiers d'Aubergenville, le commissariat des Mureaux, mais aussi la préfecture de police de Paris ou encore la sécurité routière DDT* de Versailles, sont intervenus pour sensibiliser les apprentis sur les règles de sécurité, les sanctions et peines encourues, les gestes de premiers secours, etc. « *Les jeunes ont pris conscience qu'ils n'avaient pas forcément toujours les bonnes attitudes ni les informations adéquates* », explique Sébastien Monteiro. L'action devrait être reconduite l'an prochain.

L'ÉA - Itedec d'Aubergenville, l'école des métiers du bâtiment, organisait, le 2 mai dernier, pour la deuxième année consécutive une journée dédiée à la sécurité routière pour ses jeunes apprentis âgés de 15 à 25 ans. « Car cette tranche d'âge est la plus touchée par les accidents

de la route et il nous semblait primordial de proposer des actions de sensibilisation autour du thème de la sécurité routière, mais aussi de proposer à ces jeunes de s'initier aux gestes et attitudes à adopter en cas d'accident », assure Sébastien Monteiro, le responsable du Service so-

* DDT : Direction Départementale des Territoires

Plus d'informations auprès de l'ÉA-Itedec au 01 30 90 54 12 ou sur www.itedec.fr

► CULTURE

Une première bibliothèque de rue à Aubergenville

Des livres en accès libre, à toute heure du jour et de la nuit ? C'est désormais une réalité à Aubergenville grâce à la bibliothèque de rue qui est à votre disposition au Casino Vival. Le principe est simple : vous pouvez y déposer ou prendre un livre, sans contrepartie. La petite bibliothèque qui, on l'espère, s'enrichira grâce à vos dons, est basée sur le partage et la solidarité. Laissez-vous tenter ! Fort de cette expérience la ville se dotera prochainement de bibliothèques de rue.





AUE ÇAÇH

3

An aerial photograph of a town, showing a mix of residential buildings, streets, and green spaces. The image is slightly blurred, giving it a sense of depth and movement. Overlaid on the bottom half of the image is large, bold, white text.

LE PLUi POUR BERGENVILLE, CHANGE QUOI ?

Le 16 mars dernier, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) organisait à Aubergenville une réunion publique autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Une rencontre qui a mobilisé près de 300 personnes et qui a permis de dévoiler les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire (PADD), document pivot du PLUi. Aubergenville Infos vous décrypte les enjeux stratégiques de cette démarche et les principales orientations d'aménagement qui pourraient voir le jour dans votre commune.

► PLUi À AUBERGENVILLE

Le contexte

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O), créée le 1^{er} janvier 2016, est issue de la fusion de six intercommunalités rassemblées autour d'un projet de territoire commun. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), prescrit par délibération du Conseil communautaire en date du 14 avril 2016, constitue la première expression de ce projet politique commun.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ?

Alors que chaque commune possède un Plan local d'Urbanisme (PLU) ou encore un Plan d'occupation des sols (POS) à l'échelle de son territoire qui définit les règles d'aménagement et de constructibilité, l'État a souhaité, en 2010, que soient mis en œuvre des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ses principaux objectifs sont dans la lutte contre l'étalement urbain, la préservation des zones agricoles et de la biodiversité. Co-construit entre élus et habitants, le PLUi définit les priorités d'aménagement sur l'ensemble du territoire et fixe les règles communes d'occupation et d'utilisation du sol. Le PLUi permet de mutualiser non seulement l'ingénierie, mais également les moyens financiers entre les communes.



L'un des enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est de développer des centres-villes attractifs et vivants tout en préservant l'identité de chaque commune.

Quels sont les enjeux majeurs du PLUi de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ?

- 01** • Assurer une répartition équilibrée de l'habitat sur l'ensemble du territoire
- 02** • Préparer le territoire à l'arrivée du RER EOLE
- 03** • Préserver la vocation agricole du territoire
- 04** • Répondre à l'enjeu de cohésion territoriale entre espaces urbanisés le long de la vallée de la Seine et espaces naturels et agricoles des plateaux et coteaux, en lien avec le PNR du Vexin
- 05** • Maintenir les grands sites industriels et développer une stratégie d'implantations commerciales équilibrée
- 06** • Développer des centres-villes attractifs et vivants

Quelle est la finalité du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est le document pivot du PLUi. Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commer-

cial, le développement économique et les loisirs... À partir de ce PADD, le PLUi est élaboré. Celui-ci permet pour chaque commune de délimiter des zonages en fonction des utilisations ou occupations du sol existantes ou souhaitées, et d'y fixer les règles selon lesquelles les occupants peuvent construire, démolir, modifier ou agrandir les bâtiments existants. Il détermine dans le détail quels sites doivent être préservés et valorisés pour favoriser l'environnement, le tourisme ou le patrimoine, les formes architecturales, la hauteur et la surface au sol autorisées, les matériaux utilisables pour les murs et les toitures, la couleur des clôtures ou des toitures quartiers par quartiers.

Quelles sont les grandes orientations envisagées ?

Suivant une démarche originale, les élus et les services sont allés à la rencontre des habitants pour échanger avec eux en amont de l'écriture du projet, sur leur vision du territoire et les problématiques auxquelles ils sont sensibles. Six réunions publiques ont ainsi réuni près de 1 300 personnes sur toute la Communauté Urbaine. À travers ces pistes de réflexion, trois identités communes se sont révélées : le paysage comme valeur commune, l'histoire industrielle du territoire et les transports comme lien pour le territoire. Ces trois identités constituent le socle du PADD et guideront le développement du territoire dans les 10 ou 20 ans à venir. Parmi les grandes orientations

► PLUi À AUBERGENVILLE



envisagées et qui concernent la commune d'Aubergenville, on retrouve par exemple la poursuite de l'aménagement des Berges de Seine pour favoriser les modes de déplacement doux ; la limitation de la consommation d'espaces agricoles et la densification des espaces déjà urbanisés ; la valorisation des entrées de villes ; la protection des quartiers patrimoniaux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

La communauté urbaine ira à la rencontre des communes à partir de mai

2017 sur la traduction spatiale et réglementaire du PADD en PLUi et de nouvelles réunions publiques seront organisées à l'automne prochain. En attendant, vous pouvez continuer à vous exprimer en remplissant le registre de consultation mis à votre disposition à la Mairie et à la Communauté, en envoyant des courriers, et en vous connectant sur le site internet construireensemble.gpseo.fr.

En attendant l'approbation du PLUi, quel est le document de référence ?

L'approbation du PLUi devrait intervenir en 2018. À l'heure actuelle, le document d'urbanisme de la commune voté en 2004 et modifié depuis continue de s'appliquer. Une fois le futur PLUi adopté, le maire restera l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme (instruction des permis de construire, délivrance des autorisations requises au titre du droit des sols...). L'intercommunalité via son service d'instruction du droit des sols proposera une expertise juridique et technique sur les dossiers, mais en aucun cas, elle ne constituera l'autorité compétente.



Au sein du PLUi, Aubergenville fera en sorte de garder son identité

Très impliquée dans l'élaboration du PLUi de la communauté urbaine, Sophie Primas, sénateur-maire d'Aubergenville, reste attachée à ce que la commune conserve ses spécificités et son identité au cœur de ce projet de territoire partagé.

Alors que le PLU intercommunal est en cours d'élaboration, comment appréhendez-vous cette démarche en tant que maire de la commune d'Aubergenville ?

Cette démarche peut faire peur, car certains maires pensaient être dépossédés de l'évolution de leur commune en perdant « la main » sur l'urbanisme. Or, c'est tout le contraire. J'ai toujours été convaincue de l'intérêt pour notre territoire de se

doter d'un PLU intercommunal. Les droits de construire aujourd'hui sont très limités. Et pourtant, nous sommes soumis à des obligations de construction de logement pour respecter le schéma directeur de l'Île-de-France et les lois. Le PLUi permet de prendre en compte les caractéristiques locales. Il s'adapte à notre territoire, à notre commune. Il nous permet d'avoir une vraie stratégie de développement, concertée et partagée avec les habitants, pour savoir où construire ces logements, à destination de quels occupants, en coordination avec nos voisins.

Sophie Primas, sénateur-maire d'Aubergenville, attend du PLUi qu'il facilite les échanges et permette de développer une stratégie commune et cohérente.

► PLUi À AUBERGENVILLE



Quels sont les enjeux pour Aubergenville ?

Aubergenville n'est vraiment pas une grande ville, ni tout à fait une terre rurale, mais c'est une vraie belle commune de 12 000 habitants qui a la chance de se trouver à la campagne. Et qui veut et doit protéger et partager ses espaces naturels, ses plateaux céréaliers, ses espaces de maraichages... Le PLUi va y contribuer. L'amélioration de nos transports, le chômage des jeunes, et le renforcement nécessaire

du développement économique sont aussi des sujets qui nous concernent directement. Grâce au PLUi, nous allons nous attacher à amplifier l'attractivité de nos zones d'activités pour attirer de nouvelles entreprises, tout en redynamisant le commerce de proximité. Et avec l'arrivée de la gare Eole, c'est tout un quartier qui va profondément être modifié. Les enjeux d'accessibilité, de logement, de développement économique

autour de la gare sont très importants. Le PLUi nous permettra d'élaborer une vraie stratégie concertée.

Quelles pourraient être les grandes orientations d'aménagement pour Aubergenville ?

L'extension physique de la ville n'est pas à l'ordre du jour, car nous avons encore de nombreuses ressources foncières à notre disposition. Oui, il y a encore de la place à Aubergenville ! Il est important de faire comprendre aux habitants qu'il est possible de densifier la ville raisonnablement tout en préservant l'espace rural et en travaillant la mixité sociale. Et ce sans reproduire les mêmes erreurs du passé, notamment ces grands ensembles qui avaient vu le jour dans les années 1970. Et il faut

savoir que le PLU intercommunal ne peut être imposé. Il devra être validé par la commune. Le PLUi entend construire un territoire commun, mais Aubergenville fera en sorte de garder son identité. Par exemple, notre priorité est de préserver et valoriser notre urbanisme patrimonial, la spécificité de nos quartiers. La cité-jardin d'Elisabethville sera ainsi protégée. Dans le PLUi, nous pourrons faire en sorte d'imposer certaines règles : conserver les colombages, les toits en tuiles rouges, la couleur des barrières... Autant de marques du temps qui racontent l'histoire de notre ville. Et nous pourrons aussi réfléchir à l'aménagement des lisières de la ville et à tous ces espaces communs que nous partageons avec nos communes voisines. Le PLUi facilitera les échanges et permettra de développer une stratégie commune et cohérente.

Vous avez toujours privilégié la transparence avec les habitants sur la manière dont est élaboré le PLUi.

Oui, car la démarche peut s'avérer difficile à comprendre et à appréhender. Les habitants se posent beaucoup de questions et c'est la raison pour laquelle ils devaient être associés dès le départ à l'élaboration de ces documents. Je les encourage à faire entendre leur voix et exprimer leurs doléances tant que rien n'est figé.





▶ PORTRAIT

Championne de France d'équitation en poney 2D junior l'été dernier, Nolwenn Gauthier rêve de monter un jour en compétition chez les professionnels. Mais en attendant, la jeune cavalière d'Aubergenville va redonner la priorité à ses études cette année.

▶ NOLWENN GAUTHIER

tient les rênes

Leur complicité est évidente. Alors qu'elle s'approche de son box au centre équestre des Alluets le Roi, Nolwenn Gauthier n'a même pas besoin de carottes ou presque pour renouer le lien indéfectible qui l'unit à son poney Umka. Entre la jeune cavalière (17 ans) et sa monture, c'est une belle histoire qui dure depuis trois ans. « *On a une relation fusionnelle* », sourit-elle. Et encore plus depuis que le couple a remporté le titre national dans l'épreuve de saut d'obstacle (CSO) en poney 2D junior l'été dernier. À Lamotte-Beuvron, sur le plus grand domaine équestre d'Europe, l'Aubergenvilloise, entraînée par William Gévresse aux Alluets le Roi, avait créé la surprise en s'imposant pour sa première participation aux championnats de France poneys.

Un loisir sérieux

« *J'ai conscience que la catégorie dans laquelle j'évoluais - 2D junior avec des obstacles de 80 cm - n'était pas la plus relevée du circuit, contrairement aux élites - obstacles de 100 cm -, confesse-t-elle avec une étonnante lucidité et une grande humilité. Mais si on m'avait dit il y a encore un an que je deviendrai un jour championne de France... C'est une vraie fierté pour moi et mon club.* » Auteur d'un sans faute et du meilleur chrono de tous les concurrents, la jeune fille avait démontré ce jour là son talent rênes en main, mais aussi sa capacité à gérer la pression. « *Alors que je suis plutôt d'une nature très anxieuse, mais dès que je monte, j'arrive à canaliser mon stress* », rigole-t-elle. Une performance d'autant plus remarquable qu'elle ne s'entraîne

réellement qu'une fois par semaine ! Elle l'avoue : « *L'équitation est avant tout pour moi un loisir sérieux* ». Qu'elle pratique passionnément depuis 8 ans et pour lequel elle n'a pas hésité à abandonner ses autres activités, notamment la danse et la musique. « *J'aime tellement le contact avec le cheval, le monter bien sûr, mais aussi m'en occuper, le brosser, le panser, le soigner* », confirme-t-elle.

Un rêve qui a un prix

En revanche, pas question pour elle de délaissier sa scolarité. Élève brillante au lycée d'Aubergenville, elle a décidé cette année de donner la priorité à son bac ES. Et pour l'instant, elle ne sait pas encore si elle pourra se présenter aux championnats de France cet été. Car dans la foulée de son titre, Nolwenn Gauthier a changé de catégorie (club 2). Et de monture.

C'est désormais à cheval, sur Naguesh et parfois sur Roxy, qu'elle avale les obstacles. « *Et j'ai un peu l'impression de repartir de zéro*, sourit-elle. *Monter à cheval demande plus de force, plus de technique et il faut aussi que j'arrive à rétablir une relation de confiance avec mon cheval, tout en lui montrant que c'est moi qui commande. Cela risque de prendre encore un peu de temps.* » Une étape indispensable pour elle qui rêve de devenir cavalière professionnelle et de suivre les traces de son modèle, la championne olympique par équipes de saut d'obstacle Pénélope Leprevost. « *Oui, mon rêve serait d'avoir mon propre cheval et de sortir en concours* », confie-t-elle. Un rêve qui a un prix, dans tous les sens du terme.

▶ EN IMAGES

Le 25 mars 2017
Les Arts du cirque au
centre commercial
d'Acosta



Le 29 avril 2017
Mariage de Marc ZÜRER
et Marie-Sophie TAILLIFET



Le 19 avril 2017
2^{ème} édition du
Forum 1^{er} job



Le 21 avril 2017
La Parade
lumineuse et
ses 4 éléments



Le 21 mai 2017,
La fête de la Nature
sur les berges de Seine



Le 20 mai 2017
Mariage de Patrice PEYRATOUT
et Sandrine ROUXEL



► VOS RENDEZ-VOUS



3 et 4
juin

Fêtes de la Ville

Moment fort qui rythme chaque année la vie festive et culturelle d'Aubergenville, la fête de la ville repose aussi sur l'implication enthousiaste des associations. Un week-end qui rime avec convivialité et rencontres. L'occasion de s'amuser, de faire la fête grâce aux multiples activités proposées : petit train, tyrolienne, parcours d'obstacles, sphères sur l'eau, corso...

Parc Nelly Rodi le 3 et 4 juin

Renseignements au service animation au 01 30 90 45 83 ou sur www.aubergenville.fr

10
juin

Tendance afro

Venez vibrer et danser aux rythmes des tam-tams, des balafons et des doum doum lors du spectacle de l'association Temps Danse Afro, le 10 juin prochain. La troupe va enflammer la scène du Théâtre de la Nacelle !

À la Nacelle session à 17h et 20h30

Renseignements au 06 18 86 92 24



18
juin

N'joy Dance Project

Comme vous le savez sûrement, Aubergenville regorge de talents. Le dimanche 18 juin, vous allez pouvoir les voir à l'œuvre ! L'association N'Joy Dance Project vous a préparé un show de plus d'1h30 pour son tout dernier spectacle. Les places sont en vente au prix de 5€ (à partir de 4 ans). À ce prix, vous pouvez inviter toute la famille !

Théâtre de la Nacelle le dimanche 18 juin, à 16h.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le spectacle, vous pouvez contacter l'association au 06 01 33 29 77



21
juin

Fête de la musique

Depuis plus de trente ans, voilà un événement bien orchestré qui n'a plus besoin de faire ses gammes !

Alors si cela vous chante, venez à la rencontre d'un groupe de musiciens composé de 3 jeunes Aubergenvillois, les « Sweet Machine Oddity » ou tentez l'expérience de vous produire sur scène pour un karaoké géant ! De nombreuses associations seront présentes pour vous faire chanter et danser.

Place Jean Monnet, près de la mairie, le 21 juin dès 18h30.

Renseignements : 01 30 90 45 85



▶ PRATIQUE

1

Le service des affaires scolaires déménage temporairement

À partir du 19 juin, suite à des travaux de rafraîchissement du premier étage de votre mairie, le service des affaires scolaires déménagera temporairement jusqu'à la fin de l'année dans l'ancien bâtiment de la Communauté de Communes Seine Mauldre au 3 bis avenue de la division Leclerc. **Le service restera en revanche joignable par téléphone au 01 30 90 45 23 ou par mail à restaurationetude@aubergenville.fr**

2

Pense bête Collecte des déchets

▶ NUMÉROS UTILES

Urgence médicale

- D'un téléphone portable faire le 112
- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48

• Dentiste :

Un service de garde est organisé le dimanche et jours fériés par le Conseil de l'Ordre Départemental des Chirurgiens-Dentistes.

Un répondeur vous indiquera les coordonnées des praticiens de garde au 01 39 51 21 21

• Pharmacie :

En journée le week-end et jours fériés, contacter le commissariat des Mureaux au 01 34 92 49 00.

Tous les jours à partir de 21h, se rendre au commissariat des Mureaux avec l'ordonnance du jour.

	Habitat individuel	Habitat collectif
 • ORDURE MÉNAGÈRES	Collecte les mardis*	Collecte les lundis et vendredis*
 • DÉCHETS RECYCLABLES	Collecte les mercredis*	
 • VERRE	Collecte les jeudis les semaines paires*	
 • DÉCHETS VERTS	Collecte les lundis* du 27 mars au 27 novembre	
 • ENCOMBRANTS	Collecte les 7 juillet, 1 ^{er} septembre et le 3 novembre	Collecte les 9 juin, 21 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et le 8 décembre

*sortir vos poubelles uniquement la veille au soir

▶ PERMANENCES

• Du maire

Un vendredi sur deux de 15h à 17h. Se présenter à l'accueil de la mairie.
Tél. : 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88

• Des élus

Les adjoints au Maire et la conseillère municipale déléguée vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secretariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88.

• Du sénateur

Sur rendez-vous le mardi, de 9h à 12h, au 01 30 90 28 41 au 15 avenue Charles de Gaulle à Aubergenville.



à partir de
18h30

PLACE JEAN MONNET

**FÊTE DE
LA MUSIQUE**
21 JUIN 2017

#FDLM | www.fetedelamusique.fr

Renseignements : Service animation au 01 30 90 45 85

www.aubergenville.fr -  AUBERGENVILLE ET VOUS -  @aubergenville.fr